

Hélène FRANCONI

Ville de L'Isle sur la Sorgue

Document généré le jeudi 06 juin 2019 à 13:56**Avis d'attribution n°1**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 06/06/19	06/06/19			

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce

Service : CPJ
Guichet de retrait : OUI
Guichet de dépôt : OUI

Classification CPV :Principale : **45331000** - Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
service de la commande publique
rue Carnot
BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 38 79 72



Objet du marché	RESTRUCTURATION DE L'ILOT TOUR D'ARGENT LA TOUR D'ARGENT
Référence acheteur	MN19-07
Nature du marché	Travaux
Procédure	Marché sans publicité ni mise en concurrence
Code CPV principal	45331000 - Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Lot 6 : chauffage ventilation plomberie Date d'attribution : 04/06/19

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : MN19-07-06 - **SAS CHABANEL** 39 avenue Pierre et Marie Curie Montant HT : **43 126,50 €**
84700 SORGUES
Sous-traitance : non.

Lot 8 : vitraux Date d'attribution : 04/06/19

Nombre d'offres reçues : 2

Marché n° : MN19-07-08 - **FB VITRAIL** 7 Rue Victor Hugo 84480 Bonnieux Montant HT : **2 090,00 €**
Sous-traitance : non.

Lot 9 : peinture Date d'attribution : 04/06/19

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : MN19-07-09 - **SMBR** 642 ROUTE DE GRENOBLE 06200 NICE Montant HT : **41 678,58 €**

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

A l'issue de la date limite de remise des offres du marché AO19-01 « Restructuration de l'ilot Tour d'Argent », aucune offre n'a été déposée pour les lots suivants :

-lot 6 (chauffage, ventilation, plomberie)

-lot 8 (Vitreaux)

-lot 9 (Peinture)

L'Acheteur fait le choix de passer un marché public négocié, sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article 30-I-2° du décret 2016-360 dont relève le marché initial pour les lots infructueux précités.

Le marché négocié lancé suite à l'infructuosité du marché initial (antérieur au 1er avril 2019), relève du décret 2016-360.

Le marché court à compter de sa notification jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 19 mois (période de préparation incluse ; période de parfait achèvement non comprise) à compter de l'ordre de service prescrivant le commencement de la période de préparation.

Variantes à l'initiative du candidat : non autorisées

-Aucune variante n'est exigée par l'Acheteur

Envoi le 06/06/19 à la publication

Marches-Publics.info V9.7